

ses frais le portique septentrional, où en effet il est représenté dans plusieurs verrières. (1)

Beauté de ce Monument élevé à la gloire de MARIE.—La beauté de ce *Monument* est au-dessus de tout éloge : “ Quand on voit pour la première fois la cathédrale de Chartres, dit un auteur qui a fait en ce genre des études spéciales, on ressent une émotion indéfinissable, produite par la réunion de pensées de tout genre et de sensations étranges, qui vous ébranlent jusque dans les plus intimes profondeurs de l’âme. Il y a tant de majesté, tant de grandeur, un caractère religieux si imposant, un cortège de souvenirs pieux et illustres si distingué, une expression si saisissante dans toutes les parties qui le composent, que l’esprit en est transporté hors de lui-même. On reconnaît là la maison de Dieu, et l’œil y est ébloui, comme par une apparition des merveilles célestes. Nous trouvons dans cette enceinte noircie par les siècles, si jeune encore néanmoins de grâce et de poésie, un concours de beautés éminentes que la parole humaine ne peut rendre ; nous pouvons seulement dire : la cathédrale de Chartres est

(1) Il ne faut pas cependant conclure de là que toute la cathédrale soit une œuvre du XII^e et du XIII^e siècle. La crypte de Fulbert (la plus grande que l’on connaisse : elle a une étendue de plus de sept cents pieds !), qui a été conservée intacte, l’un des deux clochers et la porte Royale que le feu du ciel avait épargnés, sont du XI^e siècle, et la flèche élégante du clocher neuf, appartient au commencement du seizième.